BARÈME TARIFAIRE DÉPANNAGE & SAV

Applicable au 1er janvier 2027

Tarifs hors garantie contractuelle • Base TVA 10% ou 20%

1. FORFAIT « DIAGNOSTIC / DÉPANNAGE » INITIAL

Comprend le déplacement dans un rayon de 30 km autour du siège et jusqu'à 30 minutes d'intervention sur site pour examen technique, diagnostic, réglages ou déblocage immédiat (hors fourniture de pièces).

Prestation	Montant HT	TVA 10% (Habitation)	TVA 20% (Pro / Neuf)
Forfait Diagnostic & Dépannage (Base Somfy)	86,36 €	**95,00 € TTC**	103,63 € TTC

2. TEMPS ADDITIONNEL DE MAIN-D'ŒUVRE (Applicable au-delà des 30 minutes incluses)

Prestation	Montant HT	TVA 10% (Habitation)	TVA 20% (Pro / Neuf)
Heure supplémentaire de main-d'œuvre	72,73 €	**80,00 € TTC**	87,28 € TTC
Tranche de 15 minutes entamée	18,18 €	**20,00 € TTC**	21,82 € TTC

3. DÉPLACEMENTS HORS ZONE (AU-DELÀ DE 30 KM DU SIÈGE) (Calculé selon la distance de l'intervention)

Zone d'intervention	Complément HT	TTC (TVA 10%)	TTC (TVA 20%)
Zone 2 : De 31 km à 50 km du siège	+ 25,00 €	+ 27,50 € TTC	+ 30,00 € TTC
Zone 3 : Au-delà de 50 km du siège	Sur devis spécifique	Sur devis	Sur devis

4. CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION & RÈGLEMENT

• **Acceptation préalable :** Le forfait initial de 95,00 € TTC (base 10%) est communiqué et validé avec le client lors de la prise de rendez-vous téléphonique.
• **Pièces détachées :** Les éventuelles pièces de rechange nécessaires font l'objet d'un accord ou devis préalable avant pose.
• **Taux de TVA :** Taux réduit de 10% applicable uniquement aux logements d'habitation de plus de 2 ans sur signature de l'attestation simplifiée.
Taux de 20% applicable aux locaux professionnels et bâtiments de moins de 2 ans.
• **Règlement :** Paiement immédiat à la fin de l'intervention auprès du technicien (Chèque à l'ordre de BOURG MENUISERIE ou Carte Bancaire / Virement).